

## Descriptif de module

**Domaine :** *(obligatoire)* ..... Travail social  
**Filière :** *(obligatoire)* ..... Travail social  
**Orientation :** *(facultative)* ..... CAS Spécialisation en Gestion de dettes

### 1. Intitulé du module 2 Focus sur les problématiques liées à l'argent

**Code :** CAS GD GE 2

**Type de formation :**

*(Obligatoire – 1 réponse possible)*

Bachelor  Master  MAS  DAS  CAS  Autres : ...

**Niveau :**

*(Facultatif – 1 réponse possible)*

Module de base  
 Module d'approfondissement  
 Module avancé  
 Module spécialisé  
 Autres : ...

**Caractéristique :**

*(Facultatif – 1 réponse possible)*

Module dont l'échec peut entraîner  
l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 15, al. 1  
des directives cadres "statut des étudiants-e-s"

**Type :**

*(Facultatif – 1 réponse possible)*

Module principal  
 Module lié au module principal  
 Module facultatif ou complémentaire  
 Autres : ...

**Organisation temporelle :**

*(Facultatif – x réponses possibles)*

Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Semestre d'été  
 Semestre d'hiver

### 2. Organisation

**Crédits ECTS :** 2

**Langue principale d'enseignement :**

Français  Italien  
 Allemand  Anglais  
 Autres :

### 3. Prérequis

*(Obligatoire – 1 réponse possible)*

Avoir validé le module  
 Avoir suivi le module  
 Pas de prérequis  
 Autres :

#### 4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Au terme du module, les participant-e-s seront capable de :

- Se décentrer de leur rapport à l'argent et saisir la complexité du phénomène de l'endettement dans une société à forte valeur consumériste ;
- Prendre en compte la complexité des processus d'endettement dans la prise en charge des publics aidés.

#### 5. Contenu et formes d'enseignement

Trois journées thématiques sur des enjeux actuels dans le domaine de la prévention et de la lutte contre le surendettement.

Les thématiques retenues varient à chaque édition du CAS pour tenir compte des changements législatifs, des problématiques émergentes dans le champ et l'évolution des pratiques professionnelles ;

L'enseignement donné alternera des contenus théoriques sous forme de conférences et des apports issus de tables rondes et d'ateliers favorisant les synergies entre terrains professionnels, politiques et spécialistes.

#### 6. Modalités d'évaluation et de validation

Participation active aux conférences et à l'animation des groupes de travail par l'apport de questions préparées permettant une discussion et une restitution des éléments essentiels de ces journées pour élaborer des recommandations

**Critères de validation :**

- Capacité à synthétiser des informations, à les prioriser et à les transférer dans l'intervention ;
- Cerner l'hétérogénéité des problématiques, pouvoir en rendre compte et en débattre.

#### 7. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation possible  
 Pas de remédiation

#### 8. Remarques

Ces journées thématiques sont ouvertes aux participant-e-s d'autres formations continues et au public intéressé.

#### 9. Bibliographie

-

#### 10. Enseignant-e-s

Spécialistes des thématiques et terrains professionnels

**Nom du responsable de module :**

Sophie RODARI, professeure associée

Descriptif validé le 10 janvier 2019